

Difficultés socio-économiques : des conséquences sur la santé et les études

Selon plusieurs enquêtes récentes, la proportion des étudiants en difficulté financière a augmenté au cours de la dernière décennie. Cette précarisation a des conséquences sur leur santé : ils consultent et se soignent très peu, faute de moyens, en particulier ceux qui sont contraints de travailler pour financer leurs études. Ces inégalités socio-économiques renforcent donc les inégalités de santé.

Une part non négligeable des étudiants, en France, rencontre des difficultés socio-économiques. Quelles en sont les conséquences sur le déroulement de leurs études, mais aussi sur leur santé ? Deux enquêtes récentes – le rapport Wauquiez (1) et l'enquête Usem (2) – apportent des informations précieuses en la matière dont voici quelques grandes tendances.

Tout d'abord, la situation socio-économique des étudiants peut être appréhendée à partir des postes de dépenses importants que représentent le logement et le transport et du recours pour certains étudiants à un travail extérieur pour financer leurs études.

Aborder la situation socio-économique des étudiants, c'est parler des familles et du coût des études. Depuis deux décennies, la France connaît une massification sans précédent de ses étudiants : ils sont plus de deux millions. La première conséquence est la diversification du profil social des étudiants : on a, à la fois, plus d'étudiants issus de familles défavorisées mais aussi plus de classes moyennes modestes, pour lesquelles le financement des études de leurs enfants est une vraie question.

Concernant le coût des études, plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Selon les filières, les coûts directs des études peuvent être très variables, mais il ne faut pas oublier les coûts indirects que constituent le logement et les frais de transports. Ces deux postes pèsent un poids non négligeable, en particulier depuis l'évolution des cursus universitaires dans le cadre de l'harmonisation européenne : en effet,

l'année universitaire se décline désormais en semestre transposable d'une université à une autre, dans plusieurs pays pour certains. Cela incite les étudiants à plus de mobilité et à des études plus longues, deux critères qui deviennent des gages de réussite dans les études et de meilleure insertion professionnelle. Mobilité et allongement des études ont un coût, le temps est révolu où un étudiant partait étudier trois ou cinq ans dans le même pôle universitaire, proche du domicile de ses parents. De fait, le financement des études est un sujet majeur pour les familles. Or, les conditions de vie des étudiants peuvent être centrales pour une bonne réussite. La difficulté de financement des études peut constituer un véritable obstacle en termes d'égalité des chan-

ces et peut également venir interférer avec la santé des étudiants.

Pour évaluer la situation socio-économique des étudiants, on peut retenir les éléments suivants de l'étude conduite par l'Usem, en juin 2007, dans laquelle près de 30 % des étudiants se déclarent en difficulté financière, sont plus nombreux à travailler et à être boursiers. Près de la moitié des étudiants ont demandé une bourse et 65 % l'ont obtenue, ce qui fait que plus du quart des étudiants sont boursiers. Or, le système de bourse est très complexe et les paiements interviennent souvent avec beaucoup de retard, bien après le moment de la rentrée universitaire, qui est pourtant celui où l'étudiant a le plus de frais.

Logement, transports : lourd budget

Le faible coût des droits d'inscription masque des coûts indirects importants : logement, transports, frais liés aux études (livres, voyages, matériels pédagogiques, changement d'université pour une spécialisation, etc.).

Pour le logement, on note que près de la moitié des étudiants sont logés par leur famille (49,4 %), mais ce taux diminue après la troisième année d'études. Les étudiants d'Ile-de-France sont beaucoup plus souvent logés par leur famille (61 %) ; ceux qui le sont moins se trouvent dans l'Ouest (37,6 %) (1). Les étudiants qui sont logés en résidence universitaire se déclarent plus en situation de difficulté financière que les étudiants logés chez leurs parents. La décohabitation (fait pour un étudiant de ne plus être logé chez ses parents) a un coût qui explique certainement qu'entre 2005 et 2007 la part des étudiants qui vivaient dans leur famille a progressé, passant de 46,3 % à 49,4 % (1).

Pour le transport, qu'il s'agisse du trajet quotidien domicile/université (plusieurs dizaines de kilomètres en province ou plusieurs zones de carte Orange en Ile-de-France) ou du trajet de l'étudiant qui rentre chez ses parents quelques week-ends par mois. Dans ce domaine, il existe des aides allouées, en particulier par les Régions, mais les différences de prise en charge sont réelles d'une région à l'autre et peuvent entraîner des inégalités.

Le travail des étudiants : des réalités diverses

Le travail des étudiants est une réalité qu'il n'est pas toujours facile de cerner. Une étude réalisée pour l'Unef indiquait que, si 65 % des étudiants avaient travaillé pendant l'année, ce chiffre cachait d'importantes disparités : ainsi, pour 47 % des étudiants, ce travail a lieu pendant les vacances et ce ne sont plus que 18 % qui travaillent pendant leurs études. Ce dernier chiffre rassemble ceux qui font quelques heures de baby-sitting, ceux qui travaillent à temps partiel et ceux qui sont à temps plein. Au final, l'Insee estime que 11 % des étudiants travaillent pendant leurs études.

Sur ce point encore, on retrouve des disparités selon le sexe – les femmes sont 25,3 % à travailler contre 19,3 %

Rapport Wauquiez : s'attaquer aux inégalités

C'est l'un des tout derniers documents publiés, qui dresse un état des lieux complet de la situation et formule des propositions : en juillet 2006, le député Laurent Wauquiez a remis au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche un rapport intitulé « Les aides aux étudiants – Les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social ? » (1). Il dresse un état des lieux des aides accordées aux étudiants (montants, conditions d'attribution et modalités de versement) en regard des caractéristiques de la population étudiante et de ses conditions de vie.

Globalement, il ressort que le montant des aides accordées est significatif mais que le système est trop complexe, opaque, voire injuste. Ainsi, les aides arrivent rarement quand l'étudiant en a le plus besoin et les effets de seuil rigides écartent de ces dispositifs un grand nombre de familles. En outre, le rapport met clairement en évidence, d'une part, l'importance de la cellule familiale comme élément de soutien des étudiants et la fragilisation de cette cellule ; d'autre part, la détresse des classes moyennes modestes qui peinent à financer les études de leurs enfants. Aussi, le rapport conclut sur les dix recommandations suivantes pour rendre le système de bourses plus simple, plus lisible, plus efficace :

- soulager les coûts de la rentrée : une allocation de rentrée universitaire et un engagement sur les versements dans les temps des bourses ;
- simplifier les formalités administratives : un dossier unique pour l'étudiant, des règles plus simples, un système de bourse plus clair ;
- renforcer les bourses pour les classes moyennes modestes ;
- remédier aux inégalités de situation entre étudiants ;
- mettre un terme à la multiplication des inégalités locales ;
- créer un droit à une allocation d'études remboursable pour tous ;
- faciliter la mobilité étudiante : créer un complément mobilité, adopter un tarif transport étudiant et revoir le système de bourses mobilité ;
- encadrer les jobs et les stages : créer un chèque job étudiant et faciliter le financement des stages ;
- résoudre la question du logement ;
- mettre en œuvre un plan national « Conditions de vie étudiante » (conditions matérielles, santé, « passeport vers l'emploi », mais aussi accueil des étudiants étrangers).

S. B.

(1) Wauquiez L. *Les aides aux étudiants. Les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social ?* Rapport de mission parlementaire au Premier ministre. Paris : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006 : 159 p. En ligne : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/064000549/0000.pdf>

des hommes (2) – et selon les régions – dans le Nord-Ouest et l'Est, les étudiants salariés sont autour de 15 %, alors qu'ils sont plus de 31 % en Ile-de-France.

Le travail salarié augmente avec le niveau d'études : en 1^{re} année, ils sont 14,9 % *versus* 30,6 % en 5^e année et plus. Enfin, le travail salarié est également lié au cursus, 25,5 % des salariés inscrits à l'université travaillent contre 2,8 % des étudiants des CPEG (classes préparatoires et grandes écoles) (2).

Les difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontés certains étudiants ont des incidences sur les études. Ces incidences peuvent se traduire au niveau du choix de la filière et conduire à interrompre ses études supérieures ou à choisir une filière courte. Ainsi, les étudiants des classes moyennes modestes sont moins nombreux que les enfants de

cadres à être étudiants à 19 ans (62 % *vs* 91 %). Mais surtout, leur durée d'études est plus courte : à 24 ans, 15 % des étudiants de classes moyennes modestes sont étudiants contre 32 % d'enfants de cadres (1). Ces difficultés peuvent également induire des choix forcés pour des étudiants qui ne peuvent pas déménager et qui s'engagent dans un cursus non voulu ou avec de faibles débouchés professionnels.

Des incidences sur la santé

Les conséquences des difficultés socio-économiques sur la santé des étudiants doivent être envisagées selon deux angles : les déterminants de la santé et l'accès aux soins. Concernant les déterminants de la santé, sont à prendre en compte les conditions de logement, de transport, l'existence d'un travail salarié régulier ou non, qui ont été évoqués précédemment.

En ce qui concerne l'accès aux soins, 14 % des étudiants qui n'ont pas consulté de médecin évoquent le motif du coût et seuls 83,5 % des étudiants déclarent avoir une complémentaire santé, ce qui est le plus bas niveau parmi les différentes tranches d'âge et catégories socio-professionnelles de la population française. Pour la moitié des étudiants qui n'a pas de complémentaire santé, la raison invoquée est le coût (2). Par ailleurs, pour 66 % des étudiants en situation financière difficile, le coût est la première raison invoquée pour ne pas avoir de complémentaire.

En conclusion, la part des étudiants qui connaissent des difficultés socio-économiques semble s'accroître car, entre 2005 et 2007, on constate à la fois que le nombre d'étudiants qui habitent chez leurs parents a augmenté, que la part d'étudiants salariés augmente et que les étudiants sont de plus en plus nombreux à évoquer l'obstacle du coût pour ne pas aller consulter un médecin (2).

Sandrine Broussouloux

Chargée de mission,
direction du Développement de l'éducation
pour la santé et de l'éducation thérapeutique,
INPES.

► Références bibliographiques

(1) Wauquiez L. *Les aides aux étudiants. Les conditions de vie étudiante : comment relancer l'ascenseur social ?* Rapport de mission parlementaire au Premier ministre. Paris : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006 : 159 p.

(2) Bernardin E., Tron I., Nossereau C., Michel L., Union nationale des mutuelles étudiantes régionales (Usem). *La santé des étudiants en 2007*. Paris : Usem, 2007 : 109 p.

Entretien avec Maryse Thibon, assistante sociale, responsable du service social au Crous de Montpellier.

« Nous sommes confrontés à des étudiants en grande précarité »

Assistante sociale au centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Maryse Thibon souligne que les étudiants ont heureusement un bon « capital santé » vu leur jeune âge, mais elle constate une montée incontestable de la précarité depuis dix ans. À tel point que certains étudiants étrangers sont dénutris, faute d'une alimentation suffisante. Avec les autres professionnels, elle fournit une aide au cas par cas : Ticket-Repas, accès aux droits, à une mutuelle, soutien financier ponctuel. Le premier poste sacrifié par les étudiants en difficulté est la santé.

La Santé de l'homme : Vous êtes responsable du service social du Crous de Montpellier. Avez-vous une action sur la santé des étudiants ?

Maryse Thibon : La santé des étudiants n'est pas directement de notre compétence mais notre action a des incidences évidentes sur la santé des étudiants. En réalité, nous essayons de prévenir les conséquences de la précarité sur la santé en prenant en compte un certain nombre de dimensions sociales, comme l'accès aux droits, les aspects budgétaires, la prévention. Les étudiants, étrangers ou nationaux, fragiles socialement et en manque de repères sont plus susceptibles que d'autres d'être mal dans leur peau et de développer ainsi toutes sortes de problèmes. Des étudiants en grande précarité viennent nous voir.

Pour autant, nous ne prenons pas en charge un étudiant parce qu'il a un ennui d'ordre psychologique, par exemple. Nous le suivons en essayant, d'abord, de considérer ses difficultés conjoncturelles et d'y apporter des réponses administratives ou budgétaires et, ensuite, de lui conseiller – par la médecine préventive notamment – un suivi si ce n'est déjà le cas.

S. H. : Il est dit, parlant de ces étudiants fragiles, qu'ils sont en situation de vulnérabilité ?

Un étudiant vulnérable est quelqu'un qui, du fait de sa situation, ne va manifestement pas pouvoir tenir économiquement parlant son année universitaire. Il y a plusieurs cas de figure. Ce peut être un étudiant qui, pour une raison ou pour une autre, perd sa

bourse et dont la famille ne peut prendre en charge le manque économique. Ce peut être aussi un étudiant de classe moyenne qui, barème oblige, échappe à la bourse mais dont les ressources familiales ne lui permettent pas de couvrir les besoins à hauteur de ce qu'il faudrait. Il y a, enfin, et c'est de loin le cas le plus fréquent et le plus problématique, une certaine catégorie d'étudiants étrangers que nous appelons, dans notre jargon, les étudiants étrangers individuels. Ces étudiants viennent sur le territoire à titre individuel suivre un cursus universitaire, sans bourse de leur pays ni subsides du gouvernement français. Ils sont souvent très démunis et en grande difficulté.

S. H. : Des études évoquent une certaine précarisation de la condition étudiante. Quel est votre sentiment ?